



Triangle Vert

des villes maraîchères du Hurepoix

© B. Bouvier

Le rédacteur de cette fiche, Terres en villes, a pris le parti de présenter la situation des politiques publiques agricole et alimentaire conduites par les intercommunalités d'agglomération et les institutions des territoires de projet qui leur sont liés (pays, pôles métropolitains, syndicats mixtes de SCoT...) ou les structures associatives.

Le territoire du Triangle Vert

Le Triangle Vert est une portion de territoire située à l'extrémité est du plateau de l'Hurepoix à moins de 25 km au sud de Paris dans le département de l'Essonne. Situé entre trois grands axes routiers (A10, N104, N20), cet espace apparaît comme une portion relativement ouverte dans le tissu urbanisé. Il totalise près de 30 000 habitants et est formé de 5 communes : Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette. Les espaces de plateaux agricoles (du Déluge, de Nozay-Villejust) alternent avec les vallées davantage urbanisées et aux coteaux abruptes et boisés (Salmouille, Yvette). La pression foncière à l'œuvre sur le périmètre est le fait de la proximité du Centre d'Envergure Européenne Massy-Orly, du parc d'activités de Courtaboeuf ainsi que des activités de recherche du plateau de Saclay.

Au début des années 2000, les élus de Saulx-les-Chartreux et Marcoussis engagent une réflexion commune sur le rôle de l'agriculture communale comme composante du cadre de vie. Trois autres

communes suivent le mouvement et le 27 juin 2003 naît l'association du Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix. Regroupant des élus et des agriculteurs des 5 communes, elle a pour objectif de concilier le développement urbain et le maintien d'une agriculture économiquement viable. L'initiative est municipale et non issue d'une demande citoyenne et naît en réaction au recul important des terres agricoles. Les actions se font tant en direction de l'agricole que de l'urbain.

Le territoire agriurbain du Triangle Vert est décalé des périmètres des intercommunalités dans le sens où l'association qui porte son devenir se définit comme un projet intercommunal ou un regroupement d'intérêt général qui ne s'inscrit pas dans le cadre légal de l'intercommunalité.

Pour mener à bien son projet, l'association est organisée en deux collèges (un collège de communes et un collège d'exploitants agricoles) et une commission regroupant les autres usagers de l'espace agricole. L'association est dirigée par un CA de 15 membres élus pour trois ans. Un comité de pilotage (rôle d'appui technique et de concertation) réunit



Photographie aérienne du territoire

■ Périmètre d'étude
■ Communes engagées
 Limite communale

Données clés

5 communes, 28 573 habitants

42,82 km², 6,6 hab./km²

Président de l'association Triangle Vert : Denis Toullier.

Présidente d'honneur :
Brigitte Bouvier

Municipalités concernées :

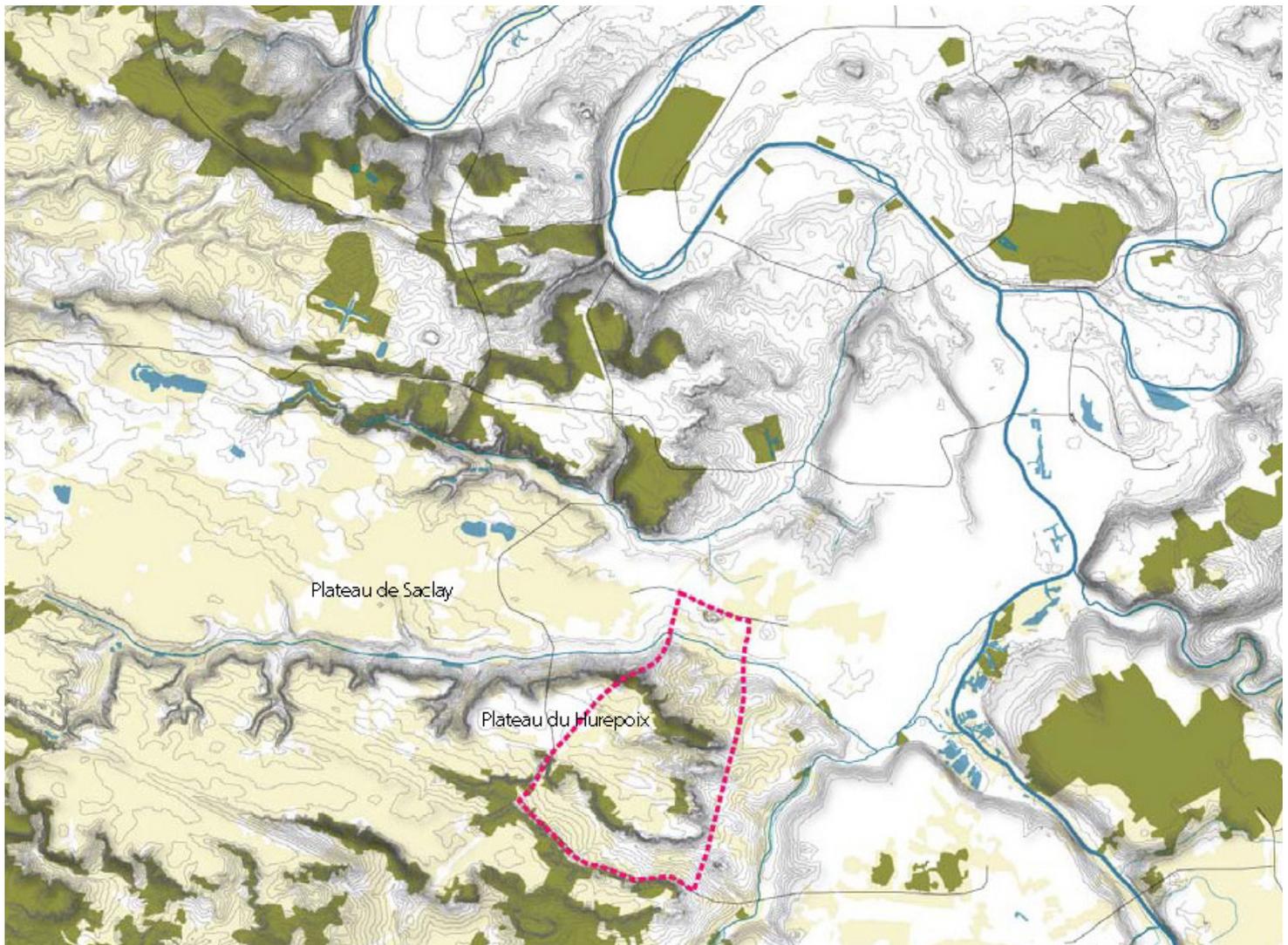
Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette

Localisation du Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix (source : Charte pour une agriculture durable du Triangle Vert, 2008).

tous les acteurs partenaires de l'association (Conseil régional, AEV, DRIAF, DDAF, DIREN...).

Les communes restent maîtresses des décisions en fonction de leur compétences territoriales (l'association n'a pas de compétences en tant que tel et a uniquement force de proposition).

Source : Eloïse Nez 2007, Trianglevert.org



Source : Yves Lyon, Jérôme Villemard,

Les principales orientations stratégiques du territoire

À l'échelle régionale, le périmètre est à intégrer dans la politique d'agriculture périurbaine d'Ile-de-France qui prend forme au début des années 90 au travers de la réflexion sur la ceinture verte (formalisée dans le SDRIF de 1994).

En 2005, la politique régionale devient réellement opérationnelle suite à l'étude menée conjointement par l'IAU et la DRIAAF et qui mène à la définition de 10 programmes agriurbains. Avec des contextes locaux très différents, ils répondent aux trois mêmes critères : territoires en zone périurbaine, mise en œuvre d'une étude préalable, émergence d'actions avec un lien ville/campagne. Ce statut particulier permet à ces territoires de bénéficier d'aides financières et de jouer un rôle particulier pour contrebalancer les grands projets d'aménagement et permettre l'émergence d'actions favorisant le lien ville/campagne.

En 2008 est rendue opérationnelle la Charte pour une agriculture durable du Triangle Vert qui témoigne de l'émergence d'une préoccupation des acteurs locaux qui dépasse la simple question agricole pour s'étendre aux aspects d'aménagement et d'urbanisme. Elle formalise la

volonté des acteurs de faire connaître, de préserver, et de valoriser les espaces et activités agricoles. Elle s'articule autour :

- Du maintien et du développement de l'agriculture,
- De la valorisation et la mise à profit de la proximité urbaine
- De la reconnaissance de la valeur environnementale, culturelle, paysagère et récréative du territoire.

La Charte cohabite avec un projet global de territoire relevant de cinq champs :

- Limitation de l'étalement urbain et maîtrise foncière
- Aides techniques à l'agriculture locale
- Circuits courts et valorisation de filières de productions
- Trame verte et bleue intercommunale
- Sensibilisation et animation

Cette charte a pu s'exprimer dans le contexte réglementaire du PRIF du Hurepoix qui totalise 2 222 ha sur 7 communes, dont 4 sur le territoire du Triangle Vert.

L'agriculture & le Triangle Vert

L'agriculture s'installe formellement sur le plateau dès le 19^{ème} siècle au travers du maraîchage qui contribue à sa renommée mais aussi des grandes cultures, déjà présentes. Les grandes cultures s'installent sur les sols limoneux humides du plateau tandis que les sols sablo-limoneux des vallées permettent le maraîchage. Le relief relativement marqué a permis au plateau de garder un caractère très agricole jusque dans les années 60, date à laquelle se généralise l'automobile et la périurbanisation associée. Aujourd'hui, on compte 40% du territoire dédié à l'agriculture dont la grande majorité prend la forme de grandes cultures. Le reste du territoire est occupé à 26% par les forêts, 24% aux espaces urbanisés et 10% pour le reste.



© Triangle Vert

Le projet agricole local

Selon la Charte du Triangle Vert « ...l'association est légitime pour se faire l'écho des préoccupations et des besoins des agriculteurs et soutenir leurs projets auprès des partenaires institutionnels. Il revient donc aux exploitants agricoles, avec l'aide du Triangle Vert, d'entreprendre de nouvelles initiatives pour améliorer leurs conditions d'exploitation, de commercialisation et de promotion de leurs produits et activités. Il s'agit également de développer les relations entre urbains et ruraux, et de conforter l'agriculture périurbaine en tenant compte de ses spécificités ». La mise en œuvre des actions relèvent des communes. On relève comme actions en matière agricole :

- Dossiers de co-financement pour l'achat de matériel, la construction de hangars...
- Installation de nouveaux agriculteurs : maraîchers bio en

AMAP, couveuse d'activités agricoles, paysanne-boulangère

- Accompagnement de conversion en bio
- Valorisation agricole des déchets en économie circulaire
- Sécurisation des cultures : coordination avec les forces de l'ordre, inscriptions Alerte Agri, newsletter...
- Pose de barrières pour empêcher les dépôts sauvages
- Amélioration des circulations agricoles (pose de bornes pour interdire le stationnement de véhicules gênant le passage des engins agricoles, création de chemin pour tracteurs et circulations douces, tronçons de débouage, reconstruction d'un pont en zone agricole).

L'état de la politique alimentaire du territoire

L'ambition affichée est de mettre en place un système alimentaire durable sur le périmètre, en considérant la proximité urbaine comme un atout à valoriser et les habitants comme étant des « consomm'acteurs ».

Développement des circuits courts et nouveaux débouchés :

- vente à la ferme
- point de vente collectif
- marché forain et animations culinaires thématiques
- AMAP
- approvisionnement des cantines scolaires
- gestion surplus / épiceries solidaires

Structuration de la filière agro-alimentaire locale :

- conserverie coopérative
- brasserie artisanale
- projet d'unité de transformation des produits locaux pour fournir la restauration collective

Plus récemment, un projet alimentaire territorial s'est mis en place, porté par un consortium Terre et Cité (chef de file), Saint-Quentin en Yvelines, Paris Saclay, Versailles Grand Parc. Au total, ce sont 58 communes et près de 800 000 habitants qui sont concernés.

Sources : Yves Lyon, Jérôme Villemard, 2009. Trianglevert.org, Charte pour une agriculture durable du Triangle Vert, 2008.

L'alimentation et le Triangle Vert



Chiffres Clés



1 716 ha de SAU (40% du territoire)
80% de grandes cultures
12% de maraîchage
8% autres



Près de 60 exploitations dont la moitié est viable à long terme



70% des exploitations trouvent des débouchés sur le marché parisien
2 points de vente collectif

Les principaux acteurs du système alimentaire local

	Filière agri-alimentaire	Accès, Rôle social de l'alimentation	Santé, Nutrition	Identité, Patrimoine	Environnement	Aménagement, Urbanisme	Transversal
Institutions publiques	Communes de Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette				Communes de Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette	Communes de Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette	Communes de Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette
Acteurs économique	Jardins de Cocagne de Marcoussis Conserverie de Marcoussis Brasserie de Marcoussis	Jardins de Cocagne de Marcoussis Conserverie de Marcoussis AMAP : Saulx Good, les Douvières, la Blettes Humaine, la Farigoule					
Société civile	Triangle Vert Jardins de Cocagne de Marcoussis Conserverie de Marcoussis	Triangle Vert Jardins de Cocagne de Marcoussis Conserverie de Marcoussis			Triangle Vert	Triangle Vert	Triangle Vert
Principales actions recensées	Couveuse "Champs des Possibles" (Saulx) Revalorisation de vergers en friche (Rocher de Saulx)	Vergers pédagogiques (Villebon) ESAT "La vie en Herbes" Visites grand public "La Ferme : ouvrez-là !"			Réintroduction de haies vives (Nozay) Réaménagement du Ru des Paradis (Saulx) Restauration de ripisylve	Trame verte et bleue PRIF	Itinéraire du Triangle Vert

Technicien référent

◇ Christel Stacchetti, chargée de mission Association Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix
Tel : 01 64 49 69 79. Mail : trianglevert@gmail.com

Bibliographie provisoire :

- ◇ Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix, 2008, Charte pour une agriculture durable du Triangle Vert, 16p.
- ◇ Eloïse Nez, 2007, Le Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix : une association intercommunale en Essonne, PICRI Ile-de-France
- ◇ DSA d'architectes urbanistes, Yves Lyon, Jérôme Villemard, 2009, Le Triangle Vert. Le paysage modèle les villes d'aujourd'hui

Les projets Gouvalim II/RnPAT

Les fiches territoire rédigées par Terres en villes sont les premiers livrables de la recherche-action PSDR4 Frugal ("*ForMes Urbaines et Gouvernance Alimentaire*") dont Terres en villes est l'acteur référent et du projet du réseau "*Co-construire une démarche de mise en œuvre et de gouvernance d'un système alimentaire durable des agglomérations et métropoles françaises*" soutenu par la Fondation Daniel et Nina Carasso (2014). C'est aussi un premier apport au "*Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé*" (Rn PAT) copiloté par Terres en villes, chef de file et l'APCA dans le cadre de l'appel à projet 2015 du réseau Rural français.

Ces fiches souhaitent dresser un état zéro succinct des politiques publiques agricole et alimentaire d'agglomérations et de métropoles. Elles ont été réalisées grâce à une étude documentaire, des enquêtes auprès des personnes ressources et parfois des réunions locales avec les principaux acteurs. Une fiche est élaborée pour chaque agglomération ou métropole engagée dans les projets Carasso et Frugal.

Lieu ressource des politiques agricole et alimentaire des agglomérations et métropoles françaises, Terres en villes vous souhaite bonne lecture et sera heureux de recueillir vos remarques et suggestions (serge.bonnefoy@terresenvilles.org).